



Public cible :

1 groupe d'agents CAF

Pré-requis :

Aucun prérequis

Modalités pratiques

Durée : 2 heures de formation à distance sur Teams

Calendrier - Lieux -

Modalités d'accès :

Planification sur le site EGOC [Sessions à venir]
Nous contacter pour suivi des programmations et des planning sur www.egoc.org

Programmation :

Classe virtuelle

TARIF / COÛT STAGIAIRE

:
0 €

Modalités animation :

Distanciel (Teams)

Intervenant :

Formateur Institutionnel

Effectif :

1 groupe d'agents CAF

SURETE - Module 16 : Dispositif d'alarmes RAMSES et alarme attentat

MAJ : Mardi 21 janvier 2025

Objectifs professionnels :

Savoir différencier l'alerte RAMSES et l'alarme attentat et les mettre en oeuvre

Objectifs - Aptitudes et compétences visées et évaluées :

- Connaître l'outil RAMSES
- Connaître le dispositif Smartvox

Contenu :

Cette formation abordera le dispositif d'alerte RAMSES et d'alarme attentat, son fonctionnement et ses finalités.

Les participants disposent à l'issue de la formation des connaissances pour différencier l'alerte et l'alarme et savent les mettre en oeuvre. Ils connaissent l'outil RAMSES et le dispositif Smartvox ainsi que les modalités et coûts d'installation et de maintenance.

Méthodes mobilisées :

Apports théoriques

Modalités d'évaluation et de validation :

Evaluation en amont : sous forme d'un questionnaire ou d'un entretien avec le formateur pour valider les prérequis, d'évaluer les besoins spécifiques et de déterminer le niveau de connaissances

Evaluation au cours de la formation : validation de la compréhension et de l'acquisition des connaissances sous forme mises en situations, de réflexions collectives et d'utilisation d'outils de diagnostic

Evaluation à chaud : à l'issue de la formation, un bilan oral et une évaluation écrite



permettront d'apprécier la qualité de la prestation et de mesurer l'efficacité de l'action au regard des objectifs globaux

Evaluation à froid : réalisée avec un outil interne Caf

Attestation de suivi : Feuille de présence

Attestation de participation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action sera remise aux stagiaires à l'issue de la formation

Accessibilité :

Nos formations sont accessibles à tous les agents Caf. Pour toutes personnes en situation de handicap, nous vous invitons à nous contacter afin d'étudier ensemble les modalités d'accès à la formation et de nous transmettre tout document nécessaire pour l'ajustement des prestations et la mise en oeuvre de dispositifs adaptés.

Niveau d'accessibilité des prestations proposées dans les locaux de l'EGOC : fiche informative du registre public d'accessibilité disponible sur le site de l'EGOC : Page « [Contact et Accessibilité](#) »

Délais d'accès à la formation :

Délais d'accès entre la demande et le début de la prestation : engagement d'une réponse dans les 15 jours ou conditionné aux délais de procédures de marché (1 mois pour les sessions INTER).

Pour toutes informations administratives, pédagogiques, d'accompagnement aux personnes

ou d'une adaptation de la formation sur mesure,

vous pouvez nous contacter au 02 99 29 82 42 ou 02 99 29 82 43